

Madeleine

Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV")
à compartiments multiples de droit luxembourgeois

Rapport Annuel Révisé
au 31 décembre 2022

R.C.S. Luxembourg B 181.900

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base du présent rapport. Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus comprenant les fiches signalétiques de chacun des compartiments et sur base des informations clés pour l'investisseur ("Informations Clés"). Le prospectus ne peut être distribué qu'accompagné du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

Madeleine

Sommaire

Organisation	4
Informations générales de la SICAV	5
Rapport du Gestionnaire	6
Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.....	14
Etat combiné du patrimoine au 31 décembre 2022	17
Etat combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022.....	18
Etat du patrimoine au 31 décembre 2022	19
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022	23
Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2022.....	27
Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022.....	34
Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022.....	35
Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2022.....	37
Changements intervenus dans le nombre d'actions.....	38
Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action	39
Notes aux états financiers au 31 décembre 2022.....	40
Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2022	47

Madeleine

Organisation

Siège Social :

12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Date de constitution :

25 novembre 2013

Conseil d'Administration du Fonds :

Président :

- Daniel THIERRY, Gérant, (Jusqu'au 27 avril 2022)
GT Finance International SPRL, Bruxelles
- Fabrice DE CHOLET, (Depuis le 27 avril 2022)
Cholet Dupont Asset Management

Membres :

- Arnaud CAYLA, Gérant
Cholet Dupont Asset Management
- Gaël DUPONT, Président Directeur Général
Cholet Dupont Asset Management

Société de Gestion :

Cholet Dupont Asset Management
16, place de la Madeleine, F-75008 Paris

Banque dépositaire et Agent payeur :

Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Agent domiciliaire, Agent administratif, Agent de transfert et Teneur de registre :

Degroof Petercam Asset Services S.A.
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Cabinet de Révision agréé :

Mazars Luxembourg
5, rue Guillaume J. Kroll, L-1882 Luxembourg

Madeleine

Informations générales de la SICAV

Madeleine (la "SICAV"), est une Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV"), constituée le 25 novembre 2013 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Elle est soumise à la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la "Loi"), ainsi qu'à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Ses statuts sont déposés auprès du Greffe du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg où toute personne intéressée peut les consulter ou en obtenir une copie.

Les rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus auprès des institutions chargées du service financier. La valeur nette d'inventaire, le prix d'émission et le prix de rachat, ainsi que tous les avis destinés aux porteurs d'actions, sont disponibles au siège social de la SICAV.

La SICAV est, dès lors, conçue pour constituer un OPC à compartiments multiples permettant aux investisseurs de choisir pour l'un ou l'autre compartiment dont la politique d'investissement correspond le mieux à leurs objectifs et à leur sensibilité.

Au 31 décembre 2022, les compartiments suivants sont disponibles aux investisseurs :

- Madeleine - Mid Caps Flexible, ci-après Mid Caps Flexible;
- Madeleine - Mid Caps Euro ISR, ci-après Mid Caps Euro ISR;
- Madeleine - Opportunities, ci-après Opportunities;
- Madeleine - Europa One, ci-après Europa One.

La valeur nette d'inventaire est calculée en EUR chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg pour chacun des compartiments.

Madeleine

Rapport du Gestionnaire

Mid Caps Flexible

Politique d'investissement

Le compartiment Mid Caps Flexible est un compartiment nourricier (ci-après le « Compartiment ») du compartiment Mid Caps Euro (ci-après le « Compartiment Maître ») de la SICAV.

L'objectif du Compartiment est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible, en investissant en permanence au minimum 90 % de ses actifs dans le Compartiment Maître de la SICAV.

Le Compartiment Maître a pour objectif d'accroître la valeur de votre investissement en investissant dans des actions de petites et moyennes sociétés. Le Compartiment Maître investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne et est à ce titre éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA).

Le Compartiment, tout en investissant en permanence au minimum 90% de ses actifs dans le Compartiment Maître, pourra gérer son exposition vis-à-vis du Compartiment Maître de 0 à la totalité de cette exposition. Pour un maximum de 10% de ses actifs nets, le Compartiment pourra recourir à des produits financiers dérivés à des fins de couverture uniquement, afin de gérer les risques auxquels il est exposé de par son investissement dans le Compartiment Maître.

Le Compartiment investissant exclusivement et en permanence, au sens de la loi et de la réglementation françaises, en actions du Compartiment Maître, il est éligible à ce titre au Plan d'Épargne Actions français (PEA).

La performance du Compartiment ne sera similaire à celle du Compartiment Maître que dans la mesure où le Compartiment ne couvre pas son exposition au Compartiment Maître, Dès que le Compartiment utilisera une partie ou la totalité de la poche de maximum 10% de ses actifs nets pour couvrir tout ou partie de son exposition au Compartiment Maître, la performance du Compartiment sera amenée à dévier de celle du Compartiment Maître en fonction des conditions de marché.

Commentaire de gestion 2022

La spécificité de ce compartiment réside dans son caractère flexible dans la mesure où il n'a pas vocation à répliquer intégralement la performance du fonds maître, grâce à une politique de couverture. Cette flexibilité a été utilisée, notamment à travers des couvertures via l'indice Eurostoxx Small. Le graphique, ci-dessous, illustre le bêta moins élevé du fonds nourricier par rapport au fonds maître depuis le changement de philosophie de gestion et sur l'exercice 2022.

Madeleine

Rapport du Gestionnaire



Performance du compartiment

Le compartiment termine l'exercice 2022 sur une baisse de 21,72%.

« La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

Profil de risque

Le compartiment MID CAPS FLEXIBLE est soumis aux fluctuations des marchés actions.

Il est porté à l'attention des investisseurs que ce compartiment est exposé à un certain nombre de risques tels que détaillés ci-dessous :

- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie
- Risque de concentration
- Risques liés aux produits dérivés

Madeleine

Rapport du Gestionnaire

Mid Caps Euro

Politique d'investissement

L'objectif du compartiment Madeleine – Mid Caps Euro est d'accroître la valeur de votre investissement en investissant dans des actions de petites et moyennes sociétés.

Le compartiment est géré de façon active et investit principalement dans des actions (y compris des actions privilégiées) et des obligations convertibles (des produits financiers qui peuvent être convertis en actions) émis par des petites et moyennes sociétés européennes (considérées comme des sociétés ayant habituellement une capitalisation boursière comprise entre en 100 millions EUR et 15 milliards EUR). Le gestionnaire sélectionne des sociétés qu'il considère comme offrant les meilleures opportunités commerciales dans leurs secteurs industriels respectifs.

Le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne et est à ce titre éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA).

Le compartiment peut utiliser des contrats financiers (produits dérivés) pour atteindre cet objectif, gérer le risque, réduire les coûts ou améliorer les résultats.

Commentaire de gestion 2022

L'automne 2022 aura réussi à panser les plaies d'une année qui s'est avérée bien plus chaotique que prévu. Malgré l'invasion de l'Ukraine par la Russie, un choc énergétique majeur et un resserrement violent de la politique monétaire américaine, la performance boursière des actions européennes s'avère au final convenable.

Les marchés ont décidé depuis début novembre d'interpréter positivement l'ensemble des évolutions macro-économiques. Il est vrai que quelques signes positifs se sont accumulés : l'inflation semble avoir passé son pic, au moins aux Etats-Unis. L'économie américaine résiste - à ce stade - étonnamment bien aux hausses de taux brutales de la Fed et la récession attendue en Europe tarde à venir.

La grande nouveauté de 2022 aura été la résurrection d'une inflation qu'on croyait reléguée au rang des souvenirs des années 1970. Ou, pour être plus précis, 2022 a été marquée par la prise de conscience de la remontée de cette inflation, qui avait commencé à rebondir dès début 2021 et a suivi ensuite une tendance étonnamment linéaire. L'intervention russe en Ukraine a ainsi accéléré la prise de conscience d'une situation préexistante, dont les causes sont plus profondes et plus nombreuses qu'un simple choc d'offre sur les hydrocarbures ; les goulots d'étranglement sur la chaîne logistique à la suite de la réouverture des économies post COVID et les tensions sur les salaires dans des économies aux taux de chômage relativement faibles en sont les deux principales. Certaines de ces tendances étaient d'ailleurs présentes dès 2019, avant que la fermeture des économies liées à la crise sanitaire ne fasse passer ces sujets au second plan.

Malgré le ralentissement de l'inflation, la Fed a adopté une posture très prudente lors de sa réunion de décembre. Elle a augmenté ses taux directeurs de 50 pb, tout en relevant ses attentes pour le taux terminal à plus de 5% l'année prochaine. Le travail est en effet loin d'être fini alors que le président a rappelé que les risques restent haussiers concernant les perspectives d'inflation. Celles-ci ont été relevées lors de la mise à jour des prévisions, en intégrant toutes les dernières données comme l'a précisé J. Powell, qui tablent sur un retour à la cible de 2% seulement après 2025, notamment car le marché du travail reste toujours trop tendu et ne montre pas de signe de dégradation à ce stade. Dans ce contexte, davantage de hausses des taux directeurs sont attendues par les membres dans les dots (estimations concernant l'évolution des taux d'intérêt) qui tablent désormais sur un taux terminal encore plus élevé à horizon fin 2023 (médiane à 5,1% vs 4,6% en septembre, soit un cran au-dessus de ce qui est intégré par les investisseurs financiers). Cela cherche à repousser dans le temps toute perspective de rechute des taux directeurs. Dans ce contexte, il

Madeleine

Rapport du Gestionnaire

faudra suivre les prochaines statistiques économiques qui, si elles venaient à confirmer le rétablissement que très lent du marché du travail comme nous le pensons, modifieront progressivement la perception des investisseurs, tout comme les prochaines prises de paroles des membres qui permettront de clarifier les intentions des banquiers centraux. Ceci devrait donc provoquer une remontée des taux souverains avant qu'ils ne se stabilisent à un niveau élevé au cours de l'année prochaine.

Pour 2023, les économistes ont de solides raisons de penser que l'inflation pourrait continuer de refluer ; ils considèrent que le choc d'inflation actuel ne correspond pas aux chocs pétroliers répétés des années 70, et que l'inflation pourra refluer rapidement en 2023. Du côté du pétrole, les risques baissiers sur la demande conjugués à une offre qui pourrait être plus importante que prévue plaident pour un prix du brut plus sage en 2023 qu'en 2022, malgré la poursuite du conflit en Ukraine. Deux forces s'opposent : d'un côté le ralentissement économique déprime la demande, de l'autre des contraintes pèsent sur l'offre.

L'écart entre les prévisions et la trajectoire macroéconomique réelle de l'année 2022 incite néanmoins à la modestie pour se projeter en 2023.

Performance du compartiment

L'année 2022 se termine par une sous-performance marquée du compartiment par rapport à son indice en raison de la forte rotation sectorielle en faveur des secteurs dits « value » et donc en défaveur des secteurs de croissance, défavorable à notre philosophie de gestion. Dans ce contexte, le compartiment Mid caps Euro termine l'exercice 2022 en baisse de 29,65%

« La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

Profil de risque

Le compartiment MID CAPS EURO est soumis aux fluctuations des marchés actions.

Il est porté à l'attention des investisseurs que ce compartiment est exposé à un certain nombre de risques tels que détaillés ci-dessous :

Risque de liquidité

Risque de contrepartie

Risque de concentration

Risques liés aux produits dérivés

Madeleine

Rapport du Gestionnaire

Opportunities

Politique d'investissement

Le compartiment investit dans des actions (et/ou d'autres titres donnant accès au capital) de sociétés du monde entier et principalement européennes.

Les investissements sont effectués en proportions variables (sans autre limitation que les limitations légales et/ou réglementaires applicables).

Le compartiment peut, dans la limite de 50 % de ses actifs nets, investir dans des OPC (OPCVM, ETF éligibles, et/ou autres OPC), et ce, soit pour poursuivre sa politique d'investissement, soit pour placer ses liquidités (OPC Monétaires, obligataires ou alternatifs).

Le compartiment peut, dans les limites définies par la loi, investir dans des produits dérivés (contrats à terme sur indice), et ce tant dans un but de réalisation des objectifs d'investissement que dans un but de couverture des risques.

Le compartiment n'investira pas en Chine, en Inde ou en Russie.

Commentaire de gestion 2022

L'automne 2022 aura réussi à panser les plaies d'une année qui s'est avérée bien plus chaotique que prévu. Malgré l'invasion de l'Ukraine par la Russie, un choc énergétique majeur et un resserrement violent de la politique monétaire américaine, la performance boursière des actions européennes s'avère au final convenable.

Les marchés ont décidé depuis début novembre d'interpréter positivement l'ensemble des évolutions macro-économiques. Il est vrai que quelques signes positifs se sont accumulés : l'inflation semble avoir passé son pic, au moins aux Etats-Unis. L'économie américaine résiste - à ce stade - étonnamment bien aux hausses de taux brutales de la Fed et la récession attendue en Europe tarde à venir.

La grande nouveauté de 2022 aura été la résurrection d'une inflation qu'on croyait reléguée au rang des souvenirs des années 1970. Ou, pour être plus précis, 2022 a été marquée par la prise de conscience de la remontée de cette inflation, qui avait commencé à rebondir dès début 2021 et a suivi ensuite une tendance étonnamment linéaire. L'intervention russe en Ukraine a ainsi accéléré la prise de conscience d'une situation préexistante, dont les causes sont plus profondes et plus nombreuses qu'un simple choc d'offre sur les hydrocarbures ; les goulots d'étranglement sur la chaîne logistique à la suite de la réouverture des économies post COVID et les tensions sur les salaires dans des économies aux taux de chômage relativement faibles en sont les deux principales. Certaines de ces tendances étaient d'ailleurs présentes dès 2019, avant que la fermeture des économies liées à la crise sanitaire ne fasse passer ces sujets au second plan.

Malgré le ralentissement de l'inflation, la Fed a adopté une posture très prudente lors de sa réunion de décembre. Elle a augmenté ses taux directeurs de 50 pb, tout en relevant ses attentes pour le taux terminal à plus de 5% l'année prochaine. Le travail est en effet loin d'être fini alors que le président a rappelé que les risques restent haussiers concernant les perspectives d'inflation. Celles-ci ont été relevées lors de la mise à jour des prévisions, en intégrant toutes les dernières données comme l'a précisé J. Powell, qui table sur un retour à la cible de 2% seulement après 2025, notamment car le marché du travail reste toujours trop tendu et ne montre pas de signe de dégradation à ce stade. Dans ce contexte, davantage de hausses des taux directeurs sont attendues par les membres dans les dots (estimations concernant l'évolution des taux d'intérêt) qui tablent désormais sur un taux terminal encore plus élevé à horizon fin 2023 (médiane à 5,1% vs 4,6% en septembre, soit un cran au-dessus de ce qui est intégré par les investisseurs financiers). Cela cherche à repousser dans le temps toute perspective de rechute des taux directeurs. Dans ce contexte, il faudra suivre les prochaines statistiques économiques qui, si elles venaient à confirmer le rétablissement que très lent du marché du travail comme nous le pensons, modifieront progressivement la perception des

Madeleine

Rapport du Gestionnaire

investisseurs, tout comme les prochaines prises de paroles des membres qui permettront de clarifier les intentions des banquiers centraux. Ceci devrait donc provoquer une remontée des taux souverains avant qu'ils ne se stabilisent à un niveau élevé au cours de l'année prochaine.

Pour 2023, les économistes ont de solides raisons de penser que l'inflation pourrait continuer de refluer ; ils considèrent que le choc d'inflation actuel ne correspond pas aux chocs pétroliers répétés des années 70, et que l'inflation pourra refluer rapidement en 2023. Du côté du pétrole, les risques baissiers sur la demande conjugués à une offre qui pourrait être plus importante que prévue plaident pour un prix du brut plus sage en 2023 qu'en 2022, malgré la poursuite du conflit en Ukraine. Deux forces s'opposent : d'un côté le ralentissement économique déprime la demande, de l'autre des contraintes pèsent sur l'offre.

L'écart entre les prévisions et la trajectoire macroéconomique réelle de l'année 2022 incite néanmoins à la modestie pour se projeter en 2023.

Performance du compartiment

Le compartiment Opportunities termine l'exercice 2022 en baisse de 11,40%. L'exposition actions a évolué au cours de l'année entre 85% et 100% avec une allocation sectorielle européenne un peu plus axée sur les défensives.

« La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

Profil de risque

Le compartiment MADELEINE OPPORTUNITIES est soumis aux fluctuations des marchés actions. Il est porté à l'attention des investisseurs que ce compartiment est exposé à un certain nombre de risques tels que détaillés ci-dessous :

- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie
- Risque de concentration
- Risques liés aux produits dérivés

Madeleine

Rapport du Gestionnaire

Europa One

Politique d'investissement

Le compartiment est activement géré, sans lien avec un quelconque indice de référence. Pour atteindre l'objectif d'investissement, le compartiment doit investir au moins 75% de son volume d'actifs net dans des actions de sociétés dont le siège se trouve dans un pays de l'Espace Économique Européen. Jusqu'à 25% de la valeur nette des actifs du compartiment peut être investie dans des actions de sociétés internationales dont le siège se situe hors de l'Espace Économique Européen.

Le processus de recherche d'investissement est basé sur une sélection fondamentalement ascendante d'actions et se concentre sur des titres considérés comme ayant un potentiel de croissance. Les titres sont choisis de manière discrétionnaire, au sein d'une sélection systématique qui utilise le « big data » (aptitude à traiter, stocker et analyser de gros volumes de données) et évalue chaque valeur mobilière en prenant en compte les chiffres antérieurs et les prévisions. Les critères sont, entre autres, la croissance définie comme l'évolution du revenu, la rentabilité, les finances, l'évaluation, le ratio cours/bénéfices, la prévisibilité, l'estimation des bénéfices au vu des publications passées, le potentiel, les recommandations réalisées par des analystes, le rendement, le bénéfice par action et la croissance des ventes.

Afin d'être éligible pour des OPCVM coordonnés au sens de la directive 2009/65/CE, le compartiment peut, dans la limite de 10% de ses actifs nets, investir dans des OPC (OPCVM et/ou autres OPC y compris les Exchange-Traded Funds (ETFs)), et ce soit pour poursuivre sa politique d'investissement principale, soit pour placer ses liquidités.

Commentaire de gestion 2022

L'automne 2022 aura réussi à panser les plaies d'une année qui s'est avérée bien plus chaotique que prévu. Malgré l'invasion de l'Ukraine par la Russie, un choc énergétique majeur et un resserrement violent de la politique monétaire américaine, la performance boursière des actions européennes s'avère au final convenable

Les marchés ont décidé depuis début novembre d'interpréter positivement l'ensemble des évolutions macro-économiques. Il est vrai que quelques signes positifs se sont accumulés : l'inflation semble avoir passé son pic, au moins aux Etats-Unis. L'économie américaine résiste - à ce stade - étonnamment bien aux hausses de taux brutales de la Fed et la récession attendue en Europe tarde à venir.

La grande nouveauté de 2022 aura été la résurrection d'une inflation qu'on croyait reléguée au rang des souvenirs des années 1970. Ou, pour être plus précis, 2022 a été marquée par la prise de conscience de la remontée de cette inflation, qui avait commencé à rebondir dès début 2021 et a suivi ensuite une tendance étonnamment linéaire. L'intervention russe en Ukraine a ainsi accéléré la prise de conscience d'une situation préexistante, dont les causes sont plus profondes et plus nombreuses qu'un simple choc d'offre sur les hydrocarbures ; les goulots d'étranglement sur la chaîne logistique à la suite de la réouverture des économies post COVID et les tensions sur les salaires dans des économies aux taux de chômage relativement faibles en sont les deux principales. Certaines de ces tendances étaient d'ailleurs présentes dès 2019, avant que la fermeture des économies liées à la crise sanitaire ne fasse passer ces sujets au second plan.

Malgré le ralentissement de l'inflation, la Fed a adopté une posture très prudente lors de sa réunion de décembre. Elle a augmenté ses taux directeurs de 50 pb, tout en relevant ses attentes pour le taux terminal à plus de 5% l'année prochaine. Le travail est en effet loin d'être fini alors que le président a rappelé que les risques restent haussiers concernant les perspectives d'inflation. Celles-ci ont été relevées lors de la mise à jour des prévisions, en intégrant toutes les dernières données comme l'a précisé J. Powell, qui table sur un retour à la cible de 2% seulement après 2025, notamment car le marché du travail reste toujours trop tendu

Madeleine

Rapport du Gestionnaire

et ne montre pas de signe de dégradation à ce stade. Dans ce contexte, davantage de hausses des taux directeurs sont attendues par les membres dans les dots (estimations concernant l'évolution des taux d'intérêt) qui tablent désormais sur un taux terminal encore plus élevé à horizon fin 2023 (médiane à 5,1% vs 4,6% en septembre, soit un cran au-dessus de ce qui est intégré par les investisseurs financiers). Cela cherche à repousser dans le temps toute perspective de rechute des taux directeurs. Dans ce contexte, il faudrait suivre les prochaines statistiques économiques qui, si elles venaient à confirmer le rétablissement que très lent du marché du travail comme nous le pensons, modifieront progressivement la perception des investisseurs, tout comme les prochaines prises de paroles des membres qui permettront de clarifier les intentions des banquiers centraux. Ceci devrait donc provoquer une remontée des taux souverains avant qu'ils ne se stabilisent à un niveau élevé au cours de l'année prochaine.

Pour 2023, les économistes ont de solides raisons de penser que l'inflation pourrait continuer de refluer ; ils considèrent que le choc d'inflation actuel ne correspond pas aux chocs pétroliers répétés des années 70, et que l'inflation pourra refluer rapidement en 2023. Du côté du pétrole, les risques baissiers sur la demande conjugués à une offre qui pourrait être plus importante que prévue plaident pour un prix du brut plus sage en 2023 qu'en 2022, malgré la poursuite du conflit en Ukraine. Deux forces s'opposent : d'un côté le ralentissement économique déprime la demande, de l'autre des contraintes pèsent sur l'offre.

L'écart entre les prévisions et la trajectoire macroéconomique réelle de l'année 2022 incite néanmoins à la modestie pour se projeter en 2023.

Performance du compartiment

Le compartiment termine l'année 2022 en baisse de 13,05% pour la part N, sous-performant son indice de 2,42%.

« La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

Profil de risque

Le compartiment Europa One est soumis aux fluctuations des marchés actions.

Il est porté à l'attention des investisseurs que ce compartiment est exposé à un certain nombre de risques tels que détaillés ci-dessous :

- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie
- Risque de concentration
- Risques liés aux produits dérivés

Luxembourg, le 21 février 2023

Aux Actionnaires de **MADELEINE**

R.C.S. Luxembourg B 181.900

12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **MADELEINE** (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2022 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 Juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel incluant le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Luxembourg, le 28 mars 2023

Pour Mazars Luxembourg, Cabinet de révision agréé
5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 LUXEMBOURG

DocuSigned by:

9C0C47467AD1416...

Pierre FRIDERICH
Réviseur d'entreprises agréé

Madeleine

Etat combiné du patrimoine au 31 décembre 2022

	NOTES	COMBINÉ (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	110.711.014,75
Avoirs en banque		3.746.691,02
Intérêts à recevoir sur compte courant		1.682,90
Dividendes à recevoir sur actions		12.638,86
Montants à recevoir sur souscriptions		70.307,32
Dépôts de garantie sur futures	8	769.060,90
Total Actif		115.311.395,75
Exigible		
Taxes et frais à payer	2	454.120,73
Montants à payer sur rachats		136.163,02
Montants à payer sur achats de titres		826.875,25
Total Exigible		1.417.159,00
Actif net à la fin de l'exercice		113.894.236,75

Madeleine

Etat combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

	NOTES	COMBINÉ (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1h	2.035.102,92
Intérêts créditeurs	1h	4.085,67
Total Revenus		2.039.188,59
Charges		
Commission de gestion	3	1.582.524,17
Commission de banque dépositaire	6	64.834,12
Taxe d'abonnement	5	52.015,55
Frais d'administration	7	157.368,35
Frais et commissions divers		119.064,55
Frais de transactions	9	153.114,48
Intérêts débiteurs		5.917,18
Redevance aux autorités étrangères	5	16.436,59
Amortissements des frais d'établissement	1g	2.813,07
Total Charges		2.154.088,06
Revenus / Pertes Net(te)s		-114.899,47
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-2.144.867,64
- sur devises		-16.560,04
- sur futures		851.685,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-1.424.642,15
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1e	-24.252.105,56
- sur futures		650.375,11
Résultat net des opérations		-25.026.372,60
- Souscriptions		18.405.720,24
- Rachats		-21.109.013,44
Variations de l'actif net		-27.729.665,80
Actif net au début de l'exercice		141.623.902,55
Actif net à la fin de l'exercice		113.894.236,75

Madeleine

Etat du patrimoine au 31 décembre 2022

Mid Caps Flexible		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	6.284.880,00
Avoirs en banque		218.345,28
Intérêts à recevoir sur compte courant		77,36
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Dépôts de garantie sur futures	8	219.060,90
Total Actif		6.722.363,54
Exigible		
Taxes et frais à payer	2	15.648,90
Montants à payer sur rachats		0,00
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Total Exigible		15.648,90
Actif net à la fin de l'exercice		6.706.714,64
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- EUR (cap)		66.120,734
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- EUR (cap)		101,43

Madeleine

Etat du patrimoine au 31 décembre 2022

Mid Caps Euro ISR		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	26.608.236,00
Avoirs en banque		1.133.933,23
Intérêts à recevoir sur compte courant		240,05
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Dépôts de garantie sur futures	8	0,00
Total Actif		27.742.409,28
Exigible		
Taxes et frais à payer	2	82.201,23
Montants à payer sur rachats		17.004,84
Montants à payer sur achats de titres		826.875,25
Total Exigible		926.081,32
Actif net à la fin de l'exercice		26.816.327,96
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- EUR-A		130.129,141
- EUR-I		58.199,870
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- EUR-A		157,61
- EUR-I		108,36

Madeleine

Etat du patrimoine au 31 décembre 2022

Opportunities		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	57.521.046,15
Avoirs en banque		1.971.092,40
Intérêts à recevoir sur compte courant		1.051,28
Dividendes à recevoir sur actions		12.638,86
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Dépôts de garantie sur futures	8	550.000,00
Total Actif		60.055.828,69
Exigible		
Taxes et frais à payer	2	254.160,96
Montants à payer sur rachats		84.209,61
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Total Exigible		338.370,57
Actif net à la fin de l'exercice		59.717.458,12
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- C		6.518,438
- D		188,255
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- C		8.906,41
- D		8.826,25

Madeleine

Etat du patrimoine au 31 décembre 2022

Europa One		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Actif		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	20.296.852,60
Avoirs en banque		423.320,11
Intérêts à recevoir sur compte courant		314,21
Dividendes à recevoir sur actions		0,00
Montants à recevoir sur souscriptions		70.307,32
Dépôts de garantie sur futures	8	0,00
Total Actif		20.790.794,24
Exigible		
Taxes et frais à payer	2	102.109,64
Montants à payer sur rachats		34.948,57
Montants à payer sur achats de titres		0,00
Total Exigible		137.058,21
Actif net à la fin de l'exercice		20.653.736,03
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- I		2.400,000
- N		25.536,000
- R		118.842,531
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- I		117,55
- N		91,46
- R		151,76

Madeleine

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Mid Caps Flexible		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1h	0,00
Intérêts créditeurs	1h	385,28
Total Revenus		385,28
Charges		
Commission de gestion	3	28.067,30
Commission de banque dépositaire	6	8.717,16
Taxe d'abonnement	5	293,27
Frais d'administration	7	22.381,09
Frais et commissions divers		9.823,16
Frais de transactions	9	5.225,07
Intérêts débiteurs		2.325,40
Redevance aux autorités étrangères	5	4.785,53
Amortissements des frais d'établissement	1g	2.813,07
Total Charges		84.431,05
Revenus / Pertes Net(te)s		-84.045,77
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	234.599,50
- sur devises		0,00
- sur futures		485.525,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		636.078,73
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1e	-3.056.087,00
- sur futures		228.415,11
Résultat net des opérations		-2.191.593,16
- Souscriptions		282.165,55
- Rachats		-1.735.871,50
Variations de l'actif net		-3.645.299,11
Actif net au début de l'exercice		10.352.013,75
Actif net à la fin de l'exercice		6.706.714,64

Madeleine

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Mid Caps Euro ISR		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1h	471.701,69
Intérêts créditeurs	1h	706,94
Total Revenus		472.408,63
Charges		
Commission de gestion	3	305.653,84
Commission de banque dépositaire	6	13.676,51
Taxe d'abonnement	5	11.396,08
Frais d'administration	7	27.411,08
Frais et commissions divers		28.579,01
Frais de transactions	9	38.365,95
Intérêts débiteurs		91,37
Redevance aux autorités étrangères	5	2.000,00
Amortissements des frais d'établissement	1g	0,00
Total Charges		427.173,84
Revenus / Pertes Net(te)s		45.234,79
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-1.955.426,40
- sur devises		-1.850,83
- sur futures		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-1.912.042,44
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1e	-10.094.157,98
- sur futures		0,00
Résultat net des opérations		-12.006.200,42
- Souscriptions		3.843.050,98
- Rachats		-6.589.873,54
Variations de l'actif net		-14.753.022,98
Actif net au début de l'exercice		41.569.350,94
Actif net à la fin de l'exercice		26.816.327,96

Madeleine

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Opportunities		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1h	1.093.589,97
Intérêts créditeurs	1h	2.445,60
Total Revenus		1.096.035,57
Charges		
Commission de gestion	3	891.331,21
Commission de banque dépositaire	6	31.125,63
Taxe d'abonnement	5	30.573,25
Frais d'administration	7	55.819,49
Frais et commissions divers		52.170,53
Frais de transactions	9	18.476,70
Intérêts débiteurs		3.307,17
Redevance aux autorités étrangères	5	4.785,53
Amortissements des frais d'établissement	1g	0,00
Total Charges		1.087.589,51
Revenus / Pertes Net(te)s		8.446,06
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	292.648,97
- sur devises		2.730,18
- sur futures		366.160,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		669.985,21
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1e	-8.824.982,74
- sur futures		421.960,00
Résultat net des opérations		-7.733.037,53
- Souscriptions		7.090.822,96
- Rachats		-6.111.686,10
Variations de l'actif net		-6.753.900,67
Actif net au début de l'exercice		66.471.358,79
Actif net à la fin de l'exercice		59.717.458,12

Madeleine

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Europa One		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
Revenus		
Dividendes sur actions	1h	469.811,26
Intérêts créditeurs	1h	547,85
Total Revenus		470.359,11
Charges		
Commission de gestion	3	357.471,82
Commission de banque dépositaire	6	11.314,82
Taxe d'abonnement	5	9.752,95
Frais d'administration	7	51.756,69
Frais et commissions divers		28.491,85
Frais de transactions	9	91.046,76
Intérêts débiteurs		193,24
Redevance aux autorités étrangères	5	4.865,53
Amortissements des frais d'établissement	1g	0,00
Total Charges		554.893,66
Revenus / Pertes Net(te)s		-84.534,55
Plus ou moins-value nette réalisée		
- sur investissements	1b	-716.689,71
- sur devises		-17.439,39
- sur futures		0,00
Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)		-818.663,65
Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée		
- sur investissements	1e	-2.276.877,84
- sur futures		0,00
Résultat net des opérations		-3.095.541,49
- Souscriptions		7.189.680,75
- Rachats		-6.671.582,30
Variations de l'actif net		-2.577.443,04
Actif net au début de l'exercice		23.231.179,07
Actif net à la fin de l'exercice		20.653.736,03

Madeleine

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Mid Caps Flexible					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Fonds d'investissements					
MADELEINE MID CAPS EURO ISR -I- -CAP-	58.000	EUR	5.796.259,20	6.284.880,00	93,71%
Total EURO			5.796.259,20	6.284.880,00	93,71%
Total Fonds d'investissements			5.796.259,20	6.284.880,00	93,71%
Total du Portefeuille-Titres			5.796.259,20	6.284.880,00	93,71%

Madeleine

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Mid Caps Euro ISR					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
ALTEN S.A.	3.000	EUR	303.697,37	350.400,00	1,31%
AMPLIFON Spa	30.000	EUR	677.762,00	834.600,00	3,11%
AMUNDI S.A.	12.500	EUR	720.654,50	662.500,00	2,47%
ASM INTERNATIONAL	4.000	EUR	515.539,20	942.600,00	3,52%
BEFESA S.A.	16.000	EUR	560.001,60	720.960,00	2,69%
BIOMERIEUX S.A.	4.000	EUR	466.386,40	391.680,00	1,46%
CANCOM SE	8.500	EUR	449.630,05	232.560,00	0,87%
CARL ZEISS MEDITEC A.G.	7.500	EUR	537.625,85	884.250,00	3,30%
COMPUGROUP MEDICAL SE & CO	9.000	EUR	471.881,48	323.820,00	1,21%
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	28.000	EUR	270.191,60	265.552,00	0,99%
DUERR A.G.	15.000	EUR	524.050,87	472.800,00	1,76%
EDENRED S.A.	17.000	EUR	735.922,80	864.960,00	3,23%
EDP RENOVAVEIS S.A.	30.000	EUR	508.653,00	617.400,00	2,30%
EKINOPS S.A.	50.000	EUR	359.660,00	420.000,00	1,57%
ELISA -A-	9.000	EUR	461.696,40	445.140,00	1,66%
ESKER S.A.	2.500	EUR	228.001,50	393.250,00	1,47%
EURONEXT N.V.	8.400	EUR	595.059,35	580.944,00	2,17%
FAURECIA	19.500	EUR	675.610,00	275.535,00	1,03%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ S.A.	6.500	EUR	504.256,55	648.700,00	2,42%
ID LOGISTICS GROUP	2.200	EUR	428.035,82	589.600,00	2,20%
JC DECAUX S.A.	20.000	EUR	452.159,53	354.400,00	1,32%
KION GROUP A.G.	6.000	EUR	428.655,90	160.620,00	0,60%
M6-METROPOLE TV S.A.	20.000	EUR	218.068,86	307.000,00	1,14%
MEDIAN TECHNOLOGIES ACT	35.000	EUR	552.142,42	311.150,00	1,16%
MONCLER SpA	16.000	EUR	709.241,00	792.000,00	2,95%
NEMETSCHKE A.G.	15.000	EUR	602.508,78	715.350,00	2,67%
NEOEN S.A.	20.000	EUR	766.484,00	752.200,00	2,81%
NEXI SpA	65.000	EUR	878.439,00	478.790,00	1,79%
NN GROUP N.V.	17.000	EUR	672.477,29	648.720,00	2,42%
PUBLICIS GROUPE S.A.	12.000	EUR	701.780,40	713.040,00	2,66%
REPLY SpA	4.500	EUR	251.055,24	481.500,00	1,80%
RHEINMETALL	2.800	EUR	516.647,88	520.940,00	1,94%
SACYR VALLEHERMOSO S.A.	210.000	EUR	554.505,00	546.000,00	2,04%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	3.300	EUR	243.905,62	998.250,00	3,72%
SARTORIUS VZ	1.200	EUR	111.351,48	443.280,00	1,65%
SEB S.A.	10.000	EUR	628.643,00	782.500,00	2,92%
SECHE ENVIRONNEMENT S.A.	6.500	EUR	196.430,65	583.700,00	2,18%
SIDETRADE	2.200	EUR	364.723,54	330.000,00	1,23%
SIXT SE	7.500	EUR	828.785,75	644.625,00	2,40%
SOMFY S.A.	4.000	EUR	468.017,75	572.000,00	2,13%
SPIE S.A.	30.000	EUR	435.122,50	730.800,00	2,73%
TELEPERFORMANCE	4.700	EUR	604.532,38	1.046.690,00	3,90%
TERNA SpA	40.000	EUR	248.160,00	276.000,00	1,03%
VIRBAC S.A.	2.000	EUR	505.566,00	456.000,00	1,70%
WAREHOUSES DE PAUW N.V.	15.000	EUR	419.992,50	400.500,00	1,49%
WAVESTONE S.A.	12.000	EUR	503.395,20	517.800,00	1,93%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Madeleine

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Mid Caps Euro ISR					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
WIIT SpA AZ NOMINATIVA	20.000	EUR	119.861,38	360.000,00	1,34%
WORLDLINE S.A.	21.000	EUR	955.536,88	767.130,00	2,86%
Total EURO			23.932.506,27	26.608.236,00	99,22%
Total Actions Cotées ou Négociées			23.932.506,27	26.608.236,00	99,22%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			23.932.506,27	26.608.236,00	99,22%
Total du Portefeuille-Titres			23.932.506,27	26.608.236,00	99,22%

Madeleine

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Opportunities					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
FINANCIERE RICHEMONT S.A.	18.000	CHF	1.265.521,64	2.185.629,65	3,66%
LINDT & SPRUENGLI	140	CHF	1.008.970,50	1.336.979,09	2,24%
NESTLE SA-REG	13.500	CHF	996.789,00	1.464.772,90	2,45%
Total FRANC SUISSE			3.271.281,14	4.987.381,64	8,35%
NOVO NORDISK A/S-B	19.500	DKK	889.193,81	2.459.641,36	4,12%
Total COURONNE DANOISE			889.193,81	2.459.641,36	4,12%
AIRBUS GROUP	10.000	EUR	849.598,85	1.110.200,00	1,86%
AIR LIQUIDE FINANCE PRIME DE FIDELITE	14.908	EUR	1.273.525,00	1.973.819,20	3,31%
ALLIANZ A.G. -REG-	6.400	EUR	1.232.285,30	1.285.760,00	2,15%
ASML HOLDING NV	3.150	EUR	840.860,20	1.586.970,00	2,66%
AXA	59.000	EUR	1.413.408,76	1.537.245,00	2,57%
BMW-BAYERISCHE MOTOREN WERKE A.G.	20.000	EUR	1.330.422,04	1.667.600,00	2,79%
BUREAU VERITAS S.A.	70.000	EUR	1.521.539,81	1.722.700,00	2,88%
CARREFOUR S.A.	65.000	EUR	1.087.191,92	1.016.600,00	1,70%
DASSAULT SYSTEMES SE	35.000	EUR	923.686,05	1.172.325,00	1,96%
ESSILOR LUXOTTICA S.A.	11.203	EUR	1.196.473,75	1.895.547,60	3,17%
HERMES INTERNATIONAL S.A.	1.350	EUR	594.675,00	1.950.750,00	3,27%
L'OREAL S.A. PRIME DE FIDELITE	6.000	EUR	1.115.100,00	2.001.600,00	3,35%
LEGRAND HLDG	18.000	EUR	1.154.690,42	1.346.760,00	2,26%
MONCLER SpA	25.000	EUR	847.461,79	1.237.500,00	2,07%
ORANGE S.A.	114.000	EUR	1.333.034,77	1.058.034,00	1,77%
PERNOD RICARD S.A.	8.000	EUR	1.080.810,49	1.470.000,00	2,46%
PLASTIC OMNIUM	45.000	EUR	1.289.471,49	611.100,00	1,02%
RENAULT S.A.	15.000	EUR	457.354,50	469.125,00	0,79%
SANOFI S.A.	15.000	EUR	1.088.563,72	1.347.600,00	2,26%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	12.600	EUR	960.361,82	1.647.072,00	2,76%
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD	18.000	EUR	968.908,75	875.340,00	1,47%
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	45.000	EUR	0,00	1.012.950,00	1,70%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	71.000	EUR	1.418.549,66	1.704.000,00	2,85%
VINCI S.A.	16.000	EUR	1.374.519,12	1.492.640,00	2,50%
VIVENDI	120.000	EUR	1.837.122,30	1.069.680,00	1,79%
Total EURO			27.189.615,51	34.262.917,80	57,38%
BURBERRY GROUP PLC	65.000	GBP	1.291.781,79	1.487.179,49	2,49%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	19.500	GBP	1.385.813,51	1.264.615,38	2,12%
Total LIVRE STERLING			2.677.595,30	2.751.794,87	4,61%
ALPHABET INC. -A-	13.960	USD	730.524,39	1.154.078,99	1,93%
BERKSHIRE HATHAWAY INC. -B-	4.700	USD	855.427,75	1.360.346,69	2,28%
ELI LILLY & CO	5.000	USD	380.562,29	1.713.937,69	2,87%
MCDONALD'S	4.400	USD	642.937,71	1.086.467,09	1,82%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Madeleine

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Opportunities					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
MICROSOFT CORP.	7.500	USD	743.684,11	1.685.312,72	2,82%
NIKE INC. -B-	12.200	USD	719.371,35	1.337.570,39	2,24%
OTIS WORLDWIDE CORP.	16.000	USD	765.604,35	1.174.007,96	1,97%
SALESFORCE INC.	7.000	USD	1.564.606,08	869.646,29	1,46%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC.	2.800	USD	757.671,74	1.444.771,14	2,42%
WALT DISNEY CO	9.400	USD	914.478,20	765.211,52	1,28%
Total DOLLAR DES ETATS-UNIS			8.074.867,97	12.591.350,48	21,08%
Total Actions Cotées ou Négociées			42.102.553,73	57.053.086,15	95,54%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			42.102.553,73	57.053.086,15	95,54%
Fonds d'investissements					
DNCA INVESTMENT ALPHA BDS	4.000	EUR	410.360,00	467.960,00	0,78%
Total EURO			410.360,00	467.960,00	0,78%
Total Fonds d'investissements			410.360,00	467.960,00	0,78%
Total du Portefeuille-Titres			42.512.913,73	57.521.046,15	96,32%

Madeleine

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Europa One					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions Cotées ou Négociées					
FINANCIERE RICHEMONT S.A.	3.796	CHF	476.599,96	460.925,01	2,23%
Total FRANC SUISSE			476.599,96	460.925,01	2,23%
GENMAB A-S	1.102	DKK	378.638,37	435.823,81	2,11%
NOVO NORDISK A/S-B	4.190	DKK	413.343,09	528.507,55	2,56%
RINGKJOBING LANDBOBANK	3.607	DKK	425.384,97	459.821,02	2,23%
Total COURONNE DANOISE			1.217.366,43	1.424.152,38	6,90%
ALFEN N.V.	5.211	EUR	404.395,39	438.766,20	2,12%
ASM INTERNATIONAL	1.619	EUR	401.368,15	381.517,35	1,85%
ASML HOLDING NV	814	EUR	450.623,19	410.093,20	1,99%
BFF BANK SpA	59.668	EUR	421.370,90	442.139,88	2,14%
CAPGEMINI SE	2.589	EUR	518.336,31	403.754,55	1,95%
DEUTSCHE BOERSE AG	2.809	EUR	416.118,98	453.372,60	2,20%
EL.EN.SPA AZ NOMINATIVA	33.634	EUR	401.818,86	479.284,50	2,32%
FINECOBANK SpA	33.087	EUR	394.801,54	513.510,24	2,49%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ S.A.	4.417	EUR	470.486,03	440.816,60	2,13%
HANNOVER RUECK SE	2.631	EUR	420.766,89	488.050,50	2,36%
IBERDROLA S.A.	41.159	EUR	448.869,44	449.867,87	2,18%
INTERPUMP GROUP SpA	10.963	EUR	426.317,26	462.200,08	2,24%
KERING	828	EUR	510.564,13	393.714,00	1,91%
L'OREAL	1.303	EUR	462.077,54	434.680,80	2,10%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	668	EUR	417.546,78	454.173,20	2,20%
MERCK KGAA	2.680	EUR	490.336,35	484.812,00	2,35%
MERSEN	12.679	EUR	385.030,91	478.632,25	2,32%
MONCLER SpA	9.633	EUR	466.539,56	476.833,50	2,31%
NEMETSCHKE A.G.	9.430	EUR	485.458,13	449.716,70	2,18%
PERNOD RICARD S.A.	2.427	EUR	467.618,80	445.961,25	2,16%
REMY COINTREAU S.A.	2.872	EUR	523.794,99	452.627,20	2,19%
REPLY SpA	3.869	EUR	478.812,64	413.983,00	2,00%
RHEINMETALL	2.580	EUR	481.228,55	480.009,00	2,32%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	1.334	EUR	469.655,04	403.535,00	1,95%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3.460	EUR	539.306,45	452.291,20	2,19%
SMA SOLAR TECHNOLOGY A.G.	7.055	EUR	281.357,83	471.626,75	2,28%
SYMRISE A.G.	4.388	EUR	450.920,13	446.040,20	2,16%
TELEPERFORMANCE	2.096	EUR	457.723,01	466.779,20	2,26%
THALES S.A.	3.753	EUR	356.209,51	447.732,90	2,17%
VERBUND	5.391	EUR	490.051,64	424.002,15	2,05%
Total EURO			13.389.504,93	13.440.523,87	65,08%
AIRTEL AFRICA PLC	330.106	GBP	543.354,81	415.957,75	2,01%
ANGLO AMERICAN PLC	11.845	GBP	457.209,30	432.080,51	2,09%
BAE SYSTEMS PLC	48.153	GBP	419.905,20	464.569,94	2,25%
DIAGEO PLC	9.992	GBP	461.829,57	411.054,38	1,99%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Madeleine

Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Europa One					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Total LIVRE STERLING			1.882.298,88	1.723.662,58	8,35%
NORDIC SEMICONDUCTOR ASA	27.580	NOK	438.888,44	429.957,86	2,08%
Total COURONNE NORVÉGIENNE			438.888,44	429.957,86	2,08%
EMBRACER GROUP AB -B-	106.074	SEK	549.372,85	451.090,53	2,18%
HEXPOL AB	46.123	SEK	391.624,23	460.804,86	2,23%
NEW WAVE GROUP AB	24.904	SEK	444.448,07	462.236,51	2,24%
NORDNET AB	33.045	SEK	452.184,87	448.563,90	2,17%
OX2 AB PUBL	65.344	SEK	491.370,17	516.805,36	2,50%
SAAB AB	12.946	SEK	314.274,46	478.129,74	2,31%
Total COURONNE SUÉDOISE			2.643.274,65	2.817.630,90	13,64%
Total Actions Cotées ou Négociées			20.047.933,29	20.296.852,60	98,27%
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			20.047.933,29	20.296.852,60	98,27%
Total du Portefeuille-Titres			20.047.933,29	20.296.852,60	98,27%

Madeleine

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Mid Caps Flexible	% DE L'ACTIF NET
LUXEMBOURG	93,71 %
Total du Portefeuille-Titres	93,71 %

Mid Caps Euro ISR	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	51,53 %
ALLEMAGNE	19,09 %
ITALIE	12,02 %
PAYS-BAS	9,09 %
ESPAGNE	4,34 %
FINLANDE	1,66 %
BELGIQUE	1,49 %
Total du Portefeuille-Titres	99,22 %

Opportunities	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	44,15 %
ÉTATS-UNIS	21,08 %
SUISSE	8,35 %
PAYS-BAS	6,21 %
ALLEMAGNE	4,95 %
ROYAUME-UNI	4,61 %
DANEMARK	4,12 %
ITALIE	2,07 %
LUXEMBOURG	0,78 %
Total du Portefeuille-Titres	96,32 %

Europa One	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	25,53 %
ALLEMAGNE	15,85 %
SUÈDE	13,64 %
ITALIE	13,50 %
ROYAUME-UNI	8,35 %
DANEMARK	6,90 %
PAYS-BAS	5,96 %
SUISSE	2,23 %
ESPAGNE	2,18 %
NORVÈGE	2,08 %
AUTRICHE	2,05 %
Total du Portefeuille-Titres	98,27 %

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse géographique qui a orienté la sélection d'actif.

Madeleine

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Mid Caps Flexible	% DE L'ACTIF NET
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	93,71 %
Total du Portefeuille-Titres	93,71 %

Mid Caps Euro ISR	% DE L'ACTIF NET
IT & INTERNET	12,58 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	10,00 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	8,36 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	7,17 %
TELECOMMUNICATIONS	6,71 %
DIVERS	5,95 %
SERVICES DIVERS	5,67 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	5,67 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,02 %
DIFFUSION & EDITION	3,98 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,70 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,52 %
TEXTILE & HABILLEMENT	2,95 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,92 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,42 %
PETROLE & DERIVES	2,42 %
TRANSPORTS AERIENS	2,40 %
DISTRIBUTION	2,20 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,04 %
IMMOBILIER	1,49 %
SOURCES D'ENERGIE	1,03 %
VEHICULES ROUTIERS	1,03 %
BOISSONS & TABACS	0,99 %
Total du Portefeuille-Titres	99,22 %

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actif.

Madeleine

Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Opportunities	% DE L'ACTIF NET
PHARMACIE - COSMETIQUE	15,77 %
TEXTILE & HABILLEMENT	10,07 %
AERONAUTIQUE & DEFENSE	6,71 %
IT & INTERNET	6,24 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,26 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	5,08 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,01 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,73 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,69 %
DIFFUSION & EDITION	3,72 %
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	3,66 %
VEHICULES ROUTIERS	3,58 %
PRODUITS CHIMIQUES	3,31 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,14 %
SOURCES D'ENERGIE	2,85 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,50 %
BOISSONS & TABACS	2,46 %
LOISIRS & TOURISME	1,82 %
TELECOMMUNICATIONS	1,77 %
DISTRIBUTION	1,70 %
IMMOBILIER	1,47 %
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,78 %
Total du Portefeuille-Titres	96,32 %

Europa One	% DE L'ACTIF NET
PHARMACIE - COSMETIQUE	11,30 %
IT & INTERNET	10,60 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,18 %
TEXTILE & HABILLEMENT	6,75 %
AERONAUTIQUE & DEFENSE	6,73 %
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	6,63 %
BOISSONS & TABACS	6,34 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	5,91 %
PRODUITS CHIMIQUES	4,39 %
BANQUES	4,37 %
TELECOMMUNICATIONS	4,27 %
SOURCES D'ENERGIE	4,23 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,50 %
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,36 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,24 %
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	2,23 %
PETROLE & DERIVES	2,13 %
BIOTECHNOLOGIE	2,11 %
METAUX NON-FERREUX	2,09 %
DISTRIBUTION	1,91 %
Total du Portefeuille-Titres	98,27 %

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actif.

Madeleine

Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Mid Caps Flexible	% DE L'ACTIF NET
--------------------------	-------------------------

EURO	93,71 %
Total du Portefeuille-Titres	93,71 %

Mid Caps Euro ISR	% DE L'ACTIF NET
--------------------------	-------------------------

EURO	99,22 %
Total du Portefeuille-Titres	99,22 %

Opportunities	% DE L'ACTIF NET
----------------------	-------------------------

EURO	58,16 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	21,08 %
FRANC SUISSE	8,35 %
LIVRE STERLING	4,61 %
COURONNE DANOISE	4,12 %
Total du Portefeuille-Titres	96,32 %

Europa One	% DE L'ACTIF NET
-------------------	-------------------------

EURO	65,07 %
COURONNE SUÉDOISE	13,64 %
LIVRE STERLING	8,35 %
COURONNE DANOISE	6,90 %
FRANC SUISSE	2,23 %
COURONNE NORVÉGIENNE	2,08 %
Total du Portefeuille-Titres	98,27 %

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse par devise qui a orienté la sélection d'actif.

Madeleine

Changements intervenus dans le nombre d'actions

Mid Caps Flexible

Actions en circulation au début de l'exercice	- EUR (cap)	79.881,659
Actions émises au cours de l'exercice	- EUR (cap)	2.545,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- EUR (cap)	16.305,925
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- EUR (cap)	66.120,734

Mid Caps Euro ISR

Actions en circulation au début de l'exercice	- EUR-A	139.089,288
	- EUR-I	67.424,870
Actions émises au cours de l'exercice	- EUR-A	18.291,433
	- EUR-I	7.550,000
Actions remboursées au cours de l'exercice	- EUR-A	27.251,580
	- EUR-I	16.775,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- EUR-A	130.129,141
	- EUR-I	58.199,870

Opportunities

Actions en circulation au début de l'exercice	- C	6.239,928
	- D	375,444
Actions émises au cours de l'exercice	- C	772,790
	- D	2,655
Actions remboursées au cours de l'exercice	- C	494,280
	- D	189,844
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- C	6.518,438
	- D	188,255

Europa One

Actions en circulation au début de l'exercice	- I	13.721,000
	- N	4.340,000
	- R	119.938,452
Actions émises au cours de l'exercice	- I	0,000
	- N	24.367,000
	- R	31.760,823
Actions remboursées au cours de l'exercice	- I	11.321,000
	- N	3.171,000
	- R	32.856,744
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- I	2.400,000
	- N	25.536,000
	- R	118.842,531

Madeleine

Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
Mid Caps Flexible (EUR)	31.12.2020	8.330.708,94	- EUR (cap)	74.202,964	112,27	EUR
	31.12.2021	10.352.013,75	- EUR (cap)	79.881,659	129,59	EUR
	31.12.2022	6.706.714,64	- EUR (cap)	66.120,734	101,43	EUR
Mid Caps Euro ISR (EUR)	31.12.2020	32.805.308,86	- EUR-A - EUR-I	132.356,716 69.900,000	181,88 124,93	EUR EUR
	31.12.2021	41.569.350,94	- EUR-A - EUR-I	139.089,288 67.424,870	224,18 154,07	EUR EUR
	31.12.2022	26.816.327,96	- EUR-A - EUR-I	130.129,141 58.199,870	157,61 108,36	EUR EUR
Opportunities (EUR)	31.12.2020	52.338.949,94	- C - D	6.193,863 471,966	7.856,87 7.785,64	EUR EUR
	31.12.2021	66.471.358,79	- C - D	6.239,928 375,444	10.053,18 9.962,17	EUR EUR
	31.12.2022	59.717.458,12	- C - D	6.518,438 188,255	8.906,41 8.826,25	EUR EUR
Europa One (EUR)	12.03.2021	19.258.828,95	- I	15.531,450	113,21	EUR
			- R	117.955,777	148,36	EUR
	31.12.2021	23.231.179,07	- I	13.721,000	134,06	EUR
			- N	4.340,000	105,21	EUR
			- R	119.938,452	174,55	EUR
	31.12.2022	20.653.736,03	- I	2.400,000	117,55	EUR
- N			25.536,000	91,46	EUR	
- R			118.842,531	151,76	EUR	

Madeleine

Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

NOTE 1 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis à Luxembourg et conformément à la réglementation en vigueur à Luxembourg sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

a) Evaluation du portefeuille-titres et des instruments dérivés

Les titres cotés à une bourse officielle sont évalués sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2022 selon disponibilité et, s'il y a plusieurs marchés, au cours du marché principal du titre en question.

Les titres cotés sur d'autres marchés organisés sont évalués sur la base du cours de clôture et, s'il y a plusieurs marchés, au cours du marché principal du titre en question.

Les titres non cotés en bourse ou dont le cours n'est pas représentatif, sont évalués à leur dernière valeur marchande connue ou, en l'absence de valeur marchande, à la valeur marchande probable de réalisation, selon les critères d'évaluation jugés prudents par le Conseil d'Administration de la SICAV.

Les actions/parts d'OPC seront évaluées sur base de leur dernière valeur nette d'inventaire officielle disponible au jour d'évaluation, ou non officielle si celle-ci est de date plus récente (sur base dans ce cas d'une valeur nette d'inventaire probable, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration, ou sur base d'autres sources telles qu'une information du gérant dudit OPC).

b) Plus-values et moins-values réalisées sur investissements

La plus ou moins-value nette réalisée sur investissements est calculée sur base du coût moyen des titres vendus.

Le montant des plus ou moins-values nettes réalisées imputable à la variation des cours de change est enregistré dans le compte de "Plus ou moins-value nette réalisée sur devises" lors de l'opération de vente.

c) Conversion des devises étrangères

Tous les avoirs non exprimés en la devise du compartiment concerné sont convertis en la devise du compartiment aux cours de change en vigueur au Luxembourg à la date de clôture.

La valeur de l'actif net consolidé de la SICAV est égale à la somme des valeurs nettes des différents compartiments convertis en EUR au taux de change prévalant à Luxembourg le jour de clôture.

Tous les avoirs, revenus, dépenses, bénéfices et pertes de change non exprimés en la devise du compartiment concerné sont convertis en la devise du compartiment aux cours de change en vigueur au Luxembourg à la date de clôture.

d) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Pour les titres libellés en devises autres que la devise de chaque compartiment de la SICAV, le coût d'acquisition est calculé sur base du cours de change en vigueur au jour de l'achat.

e) Variation des plus ou moins-values nettes non réalisées

La variation de la plus ou moins-value non réalisée à la fin de l'exercice figure également dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

Madeleine

Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

f) Evaluation des contrats financiers à terme

La valeur de liquidation des contrats à terme et des contrats d'options qui ne sont pas négociés sur des Marchés Réglementés équivalra à leur valeur de liquidation nette déterminée conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque type de contrat. La valeur de liquidation des contrats à terme ou contrats d'options négociés sur des Marchés Réglementés sera basée sur le dernier prix disponible de règlement de ces contrats sur les Marchés Réglementés sur lesquels ces contrats à terme ou ces contrats d'options sont négociés par la SICAV ; pour autant que si un contrat à terme ou un contrat d'options ne peut pas être liquidé le jour auquel les actifs nets sont évalués, la base qui servira à déterminer la valeur de liquidation de ce contrat sera déterminée par le Conseil d'Administration de la SICAV de façon juste et raisonnable.

g) Frais d'établissement et de réorganisation

Les frais liés à la constitution et au lancement de la SICAV ont été estimés à EUR 18.000,00 et seront amortis sur les cinq premiers exercices sociaux. En cas de création d'un nouveau compartiment durant cette période de cinq ans, celui-ci prendra à sa charge les frais de création de la SICAV non encore amortis et au pro rata de ses actifs nets. Durant cette même période de cinq ans et en contrepartie, les frais d'établissement de ce nouveau compartiment seront également pris en charge par les autres compartiments au prorata des actifs nets de l'ensemble des compartiments. Après cette période de cinq ans, les frais spécifiquement liés à la création d'un nouveau compartiment seront amortis intégralement et dès leur apparition sur les actifs de ce compartiment.

h) Revenus, dépenses et provisions y relatives

Les intérêts sont provisionnés chaque jour et les dividendes sont enregistrés à l'"ex-date". Les intérêts et revenus sont comptabilisés nets des précomptes mobiliers non recouvrables.

Lorsque la SICAV fait face à des frais concernant un compartiment en particulier, ces derniers sont alloués à ce compartiment. Les dépenses non attribuables à un compartiment en particulier sont réparties entre les différents compartiments au prorata de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment.

i) Variation du portefeuille-titres

Le tableau des variations du portefeuille-titres est disponible sans frais au siège social de SICAV.

j) Investissements croisés

L'état combiné du patrimoine et l'état combiné des opérations et des autres variations de l'actif net sont la somme des états de chaque compartiment. Les investissements croisés (lorsqu'un compartiment a investi dans un autre compartiment du Fonds) et les comptes interfonds liés n'ont pas été éliminés pour les besoins de la présentation des résultats combinés.

NOTE 2 - TAXES ET FRAIS À PAYER

Commission de gestion	389.624,20	EUR
Commission de banque dépositaire	12.946,59	EUR
Taxe d'abonnement	12.762,64	EUR
Frais et commissions divers	38.787,30	EUR
Total	454.120,73	EUR

Madeleine

Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

NOTE 3 - COMMISSION DE GESTION

En rémunération de ses prestations, la Société de Gestion perçoit de la SICAV pour son compte propre une commission annuelle au taux de :

Compartiment	Classes d'actions	Taux
Mid Caps Flexible	EUR (cap)	Max. 0,70% par an
Mid Caps Euro ISR	EUR-A	Max. 2,00% par an
	EUR-I	Max. 1,00% par an
Opportunities	C	Max. 1,80% par an
	D	Max. 1,80% par an
Europa One	R	Max. 1,80% par an
	I	Max. 1,00% par an
	N	Max. 1,80% par an

Les parties décident de fixer la rémunération effective de la Société de Gestion comme suit :

Compartiment	Classes d'actions	Taux
Mid Caps Flexible	EUR (cap)	Max. 0,35% par an
Mid Caps Euro ISR	EUR-A	Max. 1,00% par an
	EUR-I	Max. 1,00% par an
Opportunities	C	Max. 1,50% par an
	D	Max. 1,50% par an
Europa One	R	Max. 1,80% par an
	I	Max. 1,00% par an
	N	Max. 1,80% par an

Cette commission est payable trimestriellement et calculée sur base des actifs nets moyens des compartiments au cours du trimestre sous revue.

NOTE 4 - COMMISSIONS DE PERFORMANCE

La Société de Gestion reçoit, pour chaque classe d'actions du compartiment Mid Caps Euro ISR, dans leur devise respective, une commission de performance (frais de gestion variables) équivalente à 10% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence : EuroStoxx Small Net Total Return Index (SCXT Index dans Bloomberg).

Il y a surperformance de la valeur nette d'inventaire ("VNI") de la classe par rapport à l'indice de référence s'il y a une progression de la VNI du dernier jour d'évaluation de l'exercice social par rapport à la VNI du dernier jour d'évaluation de l'exercice social précédent ("VNI de référence") et si cette progression est supérieure à celle de l'indice de référence. Si, pour un exercice social donné, une contre-performance venait à être constatée, celle-ci serait prise en compte en ce sens que la VNI de référence sera maintenue. Cette VNI de référence sera conservée, le cas échéant, jusqu'à ce que l'on constate une surperformance de la VNI en fin d'exercice social. La première VNI de référence correspondra au prix de souscription initiale.

Cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la VNI. Dans le cas d'une sous-performance entre deux VNI, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les provisions sont remises à zéro à la fin de chaque exercice social en cas de paiement.

La quote-part des frais variables correspondant aux rachats est définitivement acquise à la Société de Gestion.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des actionnaires.

La commission de surperformance est prélevée annuellement.

Madeleine

Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

Le Conseil d'Administration souhaite attirer l'attention des investisseurs sur le fait que cette méthode de calcul de la commission de performance peut entraîner des distorsions entre les évolutions des valeurs nettes d'inventaire par action de chaque classe comparée aux autres.

Au 31 décembre 2022, aucune commission de performance n'a été versée.

NOTE 5 - TAXE D'ABONNEMENT

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise à Luxembourg à la taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05% payable trimestriellement et calculée sur l'actif net de la SICAV à chaque fin de trimestre. Cependant, les compartiments d'OPC luxembourgeois dont l'objet exclusif est le placement collectif en instruments du marché monétaire et en dépôts auprès d'établissements de crédit ou le placement collectif en dépôts auprès d'établissements de crédit, bénéficient d'une taxe d'abonnement réduite à 0,01% conformément au règlement grand-ducal du 14 avril 2003 pris en exécution de l'article 174 de la Loi.

La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'actifs investis en organismes de placement collectif déjà soumis à l'application de cette taxe.

Cependant, la SICAV étant enregistrée en Belgique, elle est soumise à une taxe au taux annuel de 0,0925% calculée pour l'année 2022 sur base de la valeur des actions distribuées en Belgique telle qu'établie au 31 décembre 2021.

NOTE 6 - COMMISSIONS DE BANQUE DÉPOSITAIRE ET D'AGENT PAYEUR

Jusqu'au 31 mars 2022 :

Mid Caps Flexible

En rémunération de ses prestations, la Banque Dépositaire reçoit de la SICAV une commission annuelle au taux de 0,05% par an avec un minimum de EUR 10.000,- par an.

Cette commission est payable trimestriellement et calculée sur base des actifs nets moyens du compartiment concerné au cours du trimestre sous revue.

Mid Caps Euro, Opportunities et Europa One

En rémunération de ses prestations, la Banque Dépositaire reçoit de la SICAV une commission annuelle aux taux de :

- 0,08% par an sur les actifs nets jusqu'à EUR 20 millions,
- 0,07% par an sur les actifs nets entre EUR 20 millions et EUR 40 millions,
- 0,06% par an sur les actifs nets au-delà de EUR 40 millions,

avec un minimum de EUR 10.000,- par an et par compartiment. Cette commission est payable trimestriellement et calculée sur base des actifs nets moyens des compartiments concernés au cours du trimestre sous revue.

Madeleine

Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

A partir du 1^{er} avril 2022:

Mid Caps Euro

En rémunération de ses services, la Banque Dépositaire recevra du compartiment une commission annuelle au taux de 0,03% par an avec un minimum de EUR 8.000,- par an.

+ Cette commission sera majorée de la TVA applicable de 14%, uniquement sur la partie de ces commissions relative aux services de contrôle et de surveillance de la Banque tels que décrits au paragraphe 6. A) de la Convention de Dépositaire d'OPCVM.

Cette commission est payable trimestriellement et calculée sur base de la moyenne des actifs nets du compartiment concerné durant le trimestre sous revue.

Opportunities, Mid Caps Flexible et Europa One

En rémunération de ses services, le dépositaire recevra du Fonds une commission annuelle au taux de :

- 0,045% par an sur les actifs nets jusqu'à 50 millions d'euros ;
- 0,04 % par an sur les actifs nets compris entre 50 et 100 millions d'euros ;
- 0,03% par an sur les actifs nets supérieurs à 100 millions d'euros ;

avec un minimum de EUR 8.000,- par an et par compartiment ;

+ TVA applicable de 14%, uniquement sur la partie de ces commissions relative aux services de contrôle et de surveillance de la Banque tels que décrits au paragraphe 6. A) de la Convention du Dépositaire d'OPCVM.

Cette commission est payable trimestriellement et calculée sur la base de la moyenne des actifs nets du Compartiment au cours du trimestre considéré.

NOTE 7 - FRAIS D'ADMINISTRATION

En rémunération de ses fonctions d'Agent Administratif, d'Agent de Transfert et Teneur de Registre de la SICAV, Degroof Petercam Asset Services S.A. reçoit de la Société de Gestion à charge des compartiments, les rémunérations suivantes :

Agent Domiciliataire

Un montant forfaitaire de EUR 7.500,- par an pour la SICAV dans son ensemble, payable annuellement et EUR 2.000, en cas de réunion supplémentaire du Conseil d'Administration (le cas échéant).

Un montant de EUR 2.500, -par an pour l'ensemble de la SICAV pour la tenue du registre des bénéficiaires effectifs.

Agent Administratif

Jusqu'au 31 mars 2022 :

Pour les compartiments Mid Caps Flexible, Opportunities et Europa One, un montant forfaitaire de EUR 1.800,- par mois et par compartiment, payable trimestriellement.

A partir du 1 avril 2022 et jusqu'au 11 août 2022 :

Pour les compartiments Mid Caps Flexible, Opportunities et Europa One, un montant forfaitaire de EUR 1.800,- par mois et par compartiment, payable trimestriellement.

Pour le compartiment Mid Caps Euro ISR, la rémunération est établie au taux de 0,02% par an avec un minimum de EUR 10.000, payable trimestriellement et calculé sur la moyenne des actifs nets du compartiment pour le trimestre concerné.

Madeleine

Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

A partir du 12 aout 2022 :

Pour les compartiments Mid Caps Flexible, Opportunities et Europa One, la rémunération est établie, par compartiment, payable trimestriellement aux taux de :

- 0,05% par an sur les actifs nets jusqu'à EUR 50 millions,
- 0,04% par an sur les actifs nets entre EUR 50 millions et EUR 100 millions,
- 0,03% par an sur les actifs nets au-delà de EUR 100 millions

avec un minimum de EUR 10.000,- par compartiment, payable trimestriellement et calculé sur la moyenne des actifs nets de chaque compartiment pour le trimestre concerné.

Agent de Transfert et Teneur de Registre

Jusqu'au 31 mars 2022, pour les compartiments Mid Caps Flexible, Opportunities et Europa One, un montant forfaitaire de EUR 30,- par transaction (souscription / rachat / conversion) et un montant forfaitaire de EUR 2.500,- par an et par compartiment, payables trimestriellement.

A partir du 1^{er} avril 2022, pour la SICAV, un montant forfaitaire de EUR 30,- par transaction (souscription / rachat / conversion) et un montant forfaitaire de EUR 2.500,- par an et par compartiment, payables trimestriellement.

NOTE 8 - FUTURES

Les contrats futures sont évalués selon la méthode décrite au point a) de la Note 1 chaque jour ouvrable bancaire. Les gains/(pertes) non-réalisés résultant des contrats futures ouverts à la date de clôture sont enregistrés directement dans les avoirs en banque. Toute variation de l'appel de marge qui ne serait pas encore transférée en avoirs en banque à la date de clôture est reflétée dans le compte "Montant à recevoir du/(payer au) broker sur futures".

Les montants de non réalisés sur futures font l'objet d'un transfert de cash à chaque évaluation et sont comptabilisés sur le compte d'Avoirs en banque le jour même.

Au 31 décembre 2022, les opérations sur futures suivantes sont ouvertes auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.:

Mid Caps Flexible :

DEVISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	-200	ESTXSM EUR FUTURE MA	69.000,00	2.955.200,00
		Total	69.000,00	2.955.200,00

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait un dépôt de garantie de EUR 219.060,90 auprès de la contrepartie à la clôture.

Opportunities :

DEVISE	NOMBRE DE CONTRATS	DESCRIPTION	+ / - VALUE NON REALISEE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
EUR	-100	CAC 40 FUTURE JAN23	231.000,00	6.473.760,00
		Total	231.000,00	6.473.760,00

Au titre de ces contrats futures, le compartiment maintenait un dépôt de garantie de EUR 550.000,00 auprès de la contrepartie à la clôture.

Madeleine

Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

NOTE 9 - FRAIS DE TRANSACTIONS

Les frais de transactions sur les achats et les ventes sont des frais de courtage, frais bancaires, taxes et autres.

NOTE 10 - EVÈNEMENT(S) SURVENU(S) PENDANT L'EXERCICE

A compter du 1er janvier 2022, la méthode de calcul de la commission de performance a été modifiée.

A compter du 22 décembre 2022, le compartiment « Madeleine - Mid Caps Euro » a été renommé en « Madeleine - Mid Caps Euro ISR ».

Impact de l'invasion russe en Ukraine :

La guerre en Ukraine a entraîné une flambée des prix énergétiques, mettant en avant la fragilité de l'économie européenne face à une trop grande dépendance par rapport à ses besoins de gaz et de pétrole. La hausse des prix des matières premières est un des premiers canaux de transmission de risque dans l'économie mondiale, notamment au travers de l'inflation. Bien qu'elle ait atteint un pic tant en Europe qu'aux Etats-Unis, l'inflation pourrait rester durablement plus élevée qu'au cours des deux dernières décennies. En conséquence les banques centrales à travers le monde doivent rester attentives en tentant de combiner hausse des taux pour ralentir l'inflation, sans toutefois mettre l'économie en récession. L'équilibre restera difficile.

La Russie est isolée des économies occidentales. Elle trouve toutefois des partenaires commerciaux pour continuer à commercer, comme la Chine ou l'Inde.

Les sanctions mises en place contre la Russie vont continuer. L'accès aux marchés financiers russes restera interdit encore un certain temps. Même si des changements intervenaient à court terme, il est pratiquement impossible que la Russie retrouve la position qui était la sienne dans les indices d'actions ou dans les indices obligataires. Le rouble n'est plus traitable sur les marchés de change.

Cette guerre laissera des traces pour une longue période mais il est impossible de prévoir un scénario à court ou moyen terme. L'investisseur averti tiendra compte de l'ensemble de ces incertitudes pour considérer ses investissements.

NOTE 11 - EVÈNEMENT(S) POSTÉRIEUR(S) À L'EXERCICE

Il a été décidé de la fusion par absorption du fonds commun de placement Oudart Midcap Europe (le « Fonds Absorbé ») par le compartiment Madeleine - Mid Caps Euro ISR de la SICAV Madeleine (le « Compartiment Absorbant ») par voie de fusion en date du 17 janvier 2023.

Il a été décidé de la fusion par absorption du fonds commun de placement Oudart Investissement (le « Fonds Absorbé ») par le compartiment Madeleine - Opportunités de la SICAV Madeleine (le « Compartiment Absorbant ») par voie de fusion en date du 9 mars 2023.

Madeleine

Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2022

Détermination du risque global

La SICAV doit veiller à ce que son exposition globale sur instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille.

L'exposition globale est une mesure conçue pour limiter l'effet de levier généré au niveau de chaque compartiment par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La méthode utilisée pour calculer l'exposition globale de chaque compartiment de la SICAV sera celle des engagements. La méthode des engagements consiste à convertir les positions sur instruments financiers dérivés en positions équivalentes sur les actifs sous-jacents puis à agréger la valeur de marché de ces positions équivalentes.

Le niveau de levier maximal en instruments financiers dérivés en suivant la méthodologie des engagements est de 100%.

Rémunération

Les directives AIFM et OPCVM 5 renforce la transparence vis-à-vis des investisseurs en matière de politique de rémunération des sociétés de gestion d'OPC.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous la ventilation des rémunérations fixes et variables pour l'exercice 2022 et ce pour l'ensemble des preneurs de risques identifiés dans la société de gestion Cholet Dupont Asset Management.

	Rémunération fixe en EUR	Rémunération variable en EUR
Total des Preneurs de risques - Gérants financiers	482.715	210.175

La politique de rémunération mise en place au sein de Cholet Dupont Asset Management est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des fonds gérés par Cholet Dupont Asset Management.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion de portefeuille et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ou actionnaires de l'OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement.

La politique de rémunération de Cholet Dupont Asset Management est disponible sur le site internet <http://www.cholet-dupont-am.fr/cholet-dupont-asset-management/> et est disponible gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ("SFTR")

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le "Règlement"), la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

A la date des états financiers, la SICAV n'est pas concernée par les exigences de publications SFTR. Aucune opération correspondante n'a été réalisée au cours de la période de référence des états financiers.

Madeleine

Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2022

Mentions relatives au règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

SFDR et risques en matière de durabilité

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement ») établit des règles harmonisées pour la SICAV relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus ainsi que la fourniture d'informations en matière de durabilité.

Ainsi, les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption peuvent représenter un risque défini comme un événement ou une situation dans les domaines environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements la Société.

Les incidences probables de ces risques sur la valeur des investissements de la Société sont essentiellement :

- qu'un ou des investissements de la Société qui auraient été fait suite à la prise en considération de facteurs de durabilité viennent à sous-performer suite à un risque en matière de durabilité par rapport à un ou des investissements qui n'auraient pas été fait en tenant compte desdits facteurs ;
ou
- que des investissements surperformant des investissements comparables soient réalisés par de la Société en considération de facteurs de durabilité.

Bien que des normes communes ont été mises en place, il peut subsister une divergence entre les acteurs dans leurs approches respectives vis-à-vis de cette matière et ainsi introduire une certaine subjectivité par ces mêmes acteurs de la matière liée aux domaines environnemental, social ou de la gouvernance via l'introduction d'un facteur de jugement et des diverses interprétations utilisées au sein de cette matière. Un autre point à mentionner corrélatif aux précédents est que les informations dans les domaines environnemental, social ou de la gouvernance provenant de fournisseurs de données peuvent donc être incomplètes, indisponibles ou inexacts.

Enfin, l'approche en matière de question dans les domaines environnemental, social ou de la gouvernance a pour vocation d'évoluer à la suite de nouveaux développements juridiques et réglementaires applicables, ainsi que du fait de la pratique de marché.

Ces risques en matière de durabilité sont présentement appréhendés par Cholet Dupont Asset Management agissant en tant que Société de gestion en charge de la gestion du risque de la Société suivant la politique relative à l'intégration des risques en matière de durabilité publiée sur le site de la Société de gestion : <https://www.cholet-dupont-am.fr/>. Toutefois, en vertu de l'article 4 du Règlement, la Société de gestion peut ne pas prendre en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le Règlement. A ce stade, elle peut ne pas prendre en compte ces incidences négatives quand, compte tenu de la politique d'investissement de(s) compartiment(s) de la Société, il n'est pas certain à la date du présent prospectus que les données qualitatives et quantitatives relatives aux indicateurs de durabilité, soient disponibles publiquement pour tous les émetteurs et tous les instruments financiers concernés.

Madeleine

Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2022

La Société de gestion et/ou la Société se réserve ainsi le droit de réévaluer régulièrement sa position en fonction des évolutions possibles du cadre réglementaire quant à la prise en compte des incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité des Compartiments de la Société.

Le compartiment Madeleine – Mid Caps Euro ISR favorise les caractéristiques environnementales, sociales ou éthiques dans leur stratégie mais n'a pas d'objectif de durabilité spécifique et mesurable dans ses investissements et, en tant que tel, se classe dans la catégorie de l'article 8 du Règlement.

Les compartiments Madeleine – Mid Caps Flexible, Madeleine – Opportunities et Madeleine – Europa One ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales, sociales ou éthiques, ou une combinaison de ces caractéristiques, n'ont pas d'objectif d'investissement durable et, en tant que tels, se classent dans la catégorie de l'article 6 du Règlement.

Règlement Taxonomie

Compte tenu de la diversité des interprétations des différents États membres quant à ce qui constitue un investissement « durable », la Commission Européenne a estimé qu'une taxonomie commune était nécessaire.

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant SFDR (« Règlement Taxonomie ») établit un système de classification (ou taxonomie) qui fournit aux entreprises un langage commun pour déterminer si une activité économique donnée doit être considérée ou non comme « écologiquement durable ». Le Règlement Taxonomie établit également des obligations de divulgation qui complètent SFDR et la Directive 2014/95/EU en ce qui concerne les activités qui contribuent à un objectif environnemental.

Le Règlement Taxonomie prévoit notamment six objectifs environnementaux :

- L'atténuation du changement climatique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et le contrôle de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsque cette activité économique :

- contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux,
- ne cause pas de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux (« ne pas nuire de manière significative » ou principe « DNSH »)
- est exercée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement Taxonomie.

Conformément à l'article 6 du Règlement Taxonomie, le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du ou des compartiments catégorisés « Article 8 » au sens du Règlement qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (i.e. Madeleine – Mid Caps Euro ISR). Les investissements sous-jacents à la portion restante du ou

Madeleine

Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2022

des compartiments concernés ne prend pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément à l'article 7 du Règlement taxonomie, les investissements sous-jacents aux compartiments dits « article 6 » (i.e. Madeleine – Mid Caps Flexible, Madeleine – Opportunités et Madeleine – Europa One) ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'amélioration de ses processus de collectes de données en vue de s'aligner sur le Règlement taxonomie et garantir l'exactitude et l'adéquation des informations publiées en matière de durabilité. Des mises à jour ultérieures du prospectus pourront être effectuées, le cas échéant.

Pour plus de détails sur la façon dont le ou les compartiments concernés se conforment aux exigences du Règlement et du Règlement Taxonomie, veuillez-vous reporter à la section 2 « Objectifs et politiques d'investissement, profil de risque et profil des investisseurs des différents compartiments ».

La classification du Règlement pouvant évoluer dans le temps, le prospectus sera mis à jour en conséquence.

Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.cholet-dupont-am.fr/>.

ANNEXE IV

Modèle de déclaration périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Nom du produit : Madeleine Midcaps Euros ISR

Identifiant de l'entité légale : 222100WEWFFULZDGNM77

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental selon la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE

Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif social** : ___%

Non

Il a promu les caractéristiques **environnementales/sociales (E/S)** et bien qu'il n'avait pas pour objectif un investissement durable, il avait une proportion de ___% d'investissements durables

avec un objectif environnemental dans les activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental selon la taxonomie de l'UE

avec un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental selon la taxonomie de l'UE

avec un objectif social

Il a promu les caractéristiques E/S, mais **n'a fait aucun investissement durable**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Le compartiment Madeleine Midcaps Euro ISR favorise les caractéristiques environnementales, sociales ou éthiques dans sa stratégie mais n'a pas d'objectif de durabilité spécifique et mesurable dans ses investissements. Néanmoins, ce fonds investit dans des investissements durables et, en tant que tel, se classe dans la catégorie de l'article 8 du Règlement SFDR.

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds correspondent d'une part aux

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

restrictions d'investissement visant à éliminer certaines activités et comportements controversés ; et d'autre part aux indicateurs de durabilité inclus dans les rapports ESG trimestriels du fonds (cf. section ci-après).

Concernant les restrictions d'investissements, nous avons décidé d'exclure certaines activités de nos portefeuilles, soit qu'elles constituent l'essentiel des activités d'une société, soit qu'elles représentent une partie significative de leur chiffre d'affaires. Nous sommes particulièrement attentifs aux activités qui peuvent engendrer des addictions comme le tabac, les drogues et les salles de jeux, celles qui participent à la production de charbon ou encore celles qui ont un rapport avec certaines armes. Les entreprises impliquées dans la fabrication, la prestation de services ou le support technique des armes suivantes ou de leurs composants sont totalement exclues : mines anti-personnel, armes à sous-munitions, armes nucléaires, armes chimiques et armes biologiques.

L'analyse des controverses, c'est-à-dire des débats ou des polémiques issus de l'activité des sociétés, est aussi un facteur d'exclusion de nos portefeuilles, particulièrement celles qui ont un caractère grave engendrant une notation dégradée.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Nous nous focalisons en particulier sur huit indicateurs de durabilité pour analyser la performance extra-financière du fonds dont les notes appliquées au portefeuille sont comparées à son univers de référence et reprises dans nos rapports ESG trimestriels:

- Le score de risque ESG du portefeuille (en moyenne pondérée /100)
- L'exposition aux risques ESG du portefeuille (en moyenne pondérée /100)
- Le Management des risques ESG du portefeuille (en moyenne pondérée /100)
- L'intensité CO2 en scopes 1 et 2 (en tonnes d'équivalent CO2/CA des sociétés)
- L'importance des programmes de diversité (en %)
- La qualité et l'intégrité du Conseil d'Administration (en score de risques/100)
- La structure du Conseil d'Administration (en score de risques/100)
- Le degré de controverses ESG le plus élevé du portefeuille (impérativement inférieur ou égal à 4/5)

Au cours du trimestre dernier (au 30 novembre 2022), le fonds Madeleine Midcaps Euros ISR a affiché de meilleurs scores que son univers de référence sur l'ensemble de ces huit indicateurs de durabilité.

Pour observer la performance du portefeuille sur ces indicateurs de durabilité par rapport à son univers, nous vous invitons à consulter le dernier rapport périodique du fonds :

[Les OPCVM - Cholet Dupont Asset Management \(cholet-dupont-am.fr\)](https://www.cholet-dupont-am.fr)

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Plusieurs des indicateurs de durabilité utilisés auparavant ont été remplacés par de nouveaux indicateurs en novembre 2022, empêchant ainsi la comparaison par rapport aux périodes précédentes.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier n'a pas vocation à effectuer des investissements durables.

- **Comment les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de dommages significatifs à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ?**

Le produit financier n'a pas vocation à effectuer des investissements durables.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives, ou 'Principal Adverse Impact' (PAI), sont pris en compte au niveau de l'entité Cholet Dupont Asset Management et ils feront l'objet d'un rapport complet (en juin 2023) sur lequel nous travaillons au titre de l'année 2022. Nous ne prenons pas en considération les principales incidences négatives à l'échelle du fonds.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails:**

Le produit financier n'a pas vocation à effectuer des investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe de « ne pas nuire de manière significative » selon lequel les investissements alignés sur la taxonomie ne doivent pas nuire de manière significative aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe « ne pas causer de dommages significatifs » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'Union applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Comme mentionné auparavant, les indicateurs concernant les incidences négatives, ou 'Principal Adverse Impact' (PAI), sont pris en compte au niveau de l'entité Cholet Dupont AM. Nous ne prenons pas en considération les principales incidences négatives à l'échelle du compartiment.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements	Secteur	% Assets	Pays
Worldline SA	Logiciels et services	4,09%	France
Sartorius Stedim	Equipements de laboratoire	4,07%	France
ASM International	Semi-conducteurs	3,93%	Pays-Bas
Teleperformance	Recherche et consulting	3,74%	France
Carl Zeiss Meditec	Equipements médicaux	3,59%	Allemagne
Edenred SA	Logiciels et services	3,23%	France
Amplifon SPA	Santé	2,98%	Italie
Moncler SPA	Luxe	2,87%	Italie
SEB SA	Electroménager	2,81%	France
Neoen SA	Energie renouvelable	2,80%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, qui est: 2022

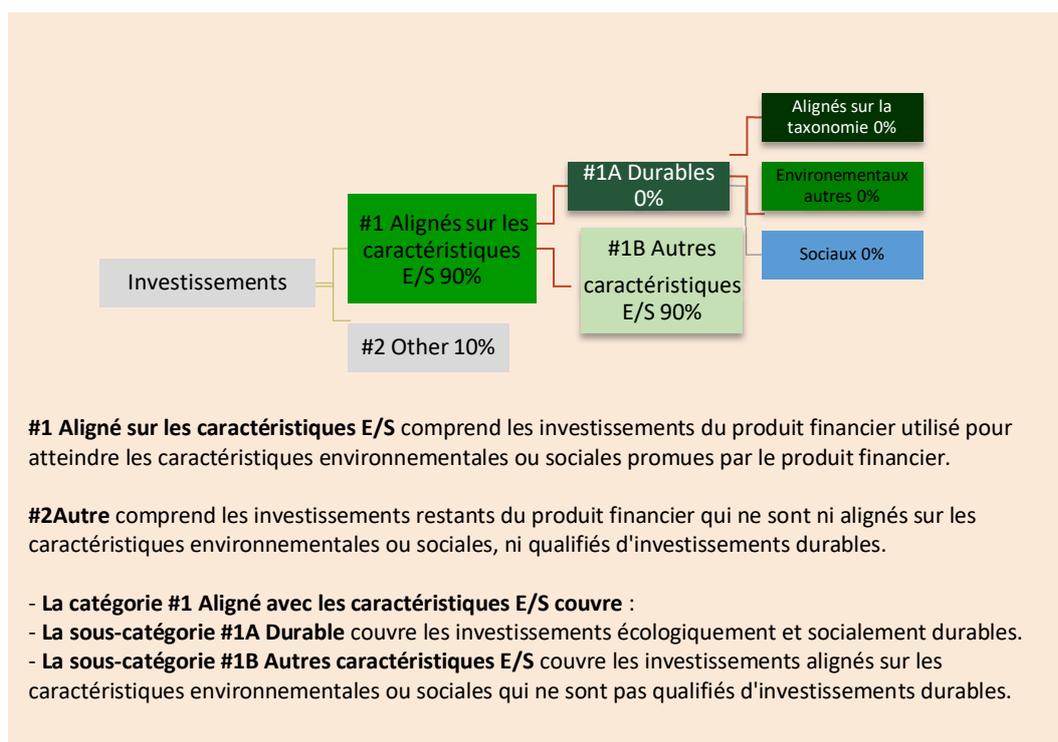


Quelle était la proportion d'investissements liés au développement durable ?

Le produit financier n'a pas vocation à effectuer des investissements durables.

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

La répartition de l'actif décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible intensité de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent notamment aux meilleures performances..

Le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne et est à ce titre éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA).

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

	Pondération	Risque ESG (/100)
Secteur d'activité	Compartiment	Compartiment
Biens de consommation	11.8%	12.9
Energie	2.7%	23.1
Finance	7.2%	17.5
Santé	17.7%	21.4
Industrie	23.1%	19.7
Information Technology	28.1%	16.4
Immobilier	1.4%	11.3
Services de télécommunication	1.7%	17.8
Utilities	6.3%	17.6

Source : Sustainability ESG risk rating report

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage de :

- **Le chiffre d'affaires** reflète aujourd'hui le « verdissement » des entreprises détenues.

- **les dépenses d'investissement (CapEx)** montrent les investissements verts réalisés par les entreprises détenues, pertinents pour une transition vers une économie verte.

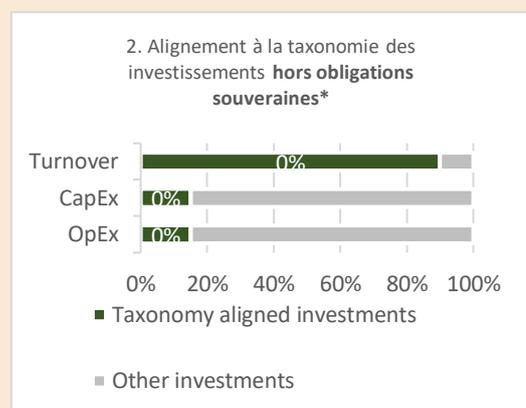
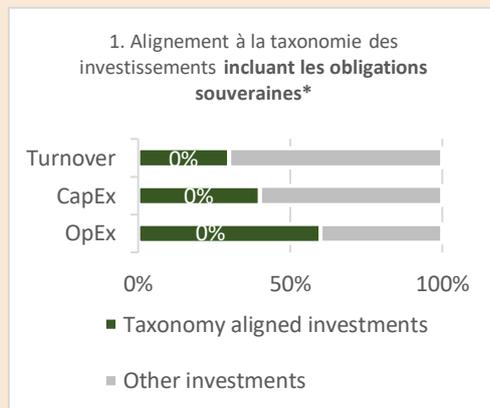
- **les dépenses opérationnelles (OpEx)** reflètent les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues.



Dans quelle mesure les investissements durables avec un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le pourcentage d'alignement avec la Taxonomie est aujourd'hui quantifié à 0%. Ce pourcentage sera ajusté lorsque les modalités de calcul de l'alignement seront clarifiées et lorsque les entreprises reporteront sur ces chiffres. A ce jour, la recommandation du régulateur nous porte à ne pas faire de calculs d'alignement sur des estimations de fournisseurs de données.

Les graphiques ci-dessous montrent en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement taxonomique des obligations souveraines, le premier graphique montre l'alignement taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique montre l'alignement taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle a été la part des investissements réalisés dans les activités de transition et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas vocation à effectuer des investissements durables.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE se compare-t-il aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'alignement avec la Taxonomie est aujourd'hui quantifié à 0%



Quelle était la part des investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas vocation à effectuer des investissements durables.



Quelle était la part des investissements socialement durables ?

Le compartiment n'a pas vocation à effectuer des investissements durables



Quels investissements ont été inclus sous « autres », quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental énoncés dans le règlement (UE) 2020/852.

Le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne et est à ce titre éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA).

La stratégie d'investissement est appliquée à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Cette proportion restante ne dépassera pas 25% du compartiment. Il n'y a pas de garanties environnementales ou sociales minimales.



Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

L'engagement de Madeleine Midcaps Euros ISR pour mettre en application de bonnes pratiques ESG dans les sociétés investies se sont traduites essentiellement par la prise en compte et l'intégration de deux aspects fondamentaux. D'une part, le dialogue : le suivi des sociétés et des secteurs en portefeuilles implique un dialogue régulier avec les responsables et dirigeants des sociétés investies. Cela a pu amener de la part de nos analystes et gérants des questions, des expressions de désaccords ou encore des suggestions d'améliorations sur les politiques et stratégies ESG menées.

D'autre part, notre engagement a eu un impact encore plus direct lors des votes en Assemblée Générale. A cette occasion, les gérants ont pu analyser et évaluer au préalable les résolutions de sociétés investies qui prennent en compte des critères d'appréciation de bonne gouvernance et de risques ESG ; afin dans un second temps de les approuver ou d'exprimer leur désaccord par l'exercice du vote.



Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence du compartiment est : EuroStoxx Small Net Total Return Index (ci-après l'« indice » ou le « benchmark »). Cet indice est un indice de marché qui ne prend pas nécessairement en compte dans sa composition ou sa méthodologie de calcul les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

L'indice utilisé mentionné ci-dessus est un indice de marché large.

- ***Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité pour déterminer l'alignement de l'indice de référence avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'ils promeuvent.

L'indice de référence n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Les caractéristiques environnementales et sociales sont couvertes par la stratégie d'investissement ESG du compartiment.

- ***Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de référence?***

L'administrateur de l'indice de référence (contrairement à l'univers de référence ESG) ne vérifie pas la conformité ESG de l'indice et de ses composants. Les risques ESG des émetteurs et leurs efforts pour promouvoir les objectifs ESG sont intégrés au fonds dans le cadre de son processus d'investissement.

- ***Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice boursier large ?***

N/A